



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bourse communale | 1660 Château-d'Oex | T. 026 924 22 10

12- Exemple 1

bourse@chateaudoex-admin.ch

www.chateaudoex-admin.ch

CCP 10-683-0

IBAN CH93 0900 0000 1000 0683 0

Page 1 de 1

Facture n° 365
N° client 1
Facturé le 01.08.2023
Echéance le 31.08.2023
Année 2023

Monsieur
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Désignation	Durée	Base	Taux	Montant CHF excl.	Taux TVA	Montant CHF incl.
Permis de séjour suite au changement d'adresse dans la commune.						
Emolument				30.00		30.00

Droit de recours : dans les 30 jours dès la date de notification, par acte écrit et motivé, adressé à : Commission de recours en matière fiscale, p.a. Greffe municipal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Total facture 30.00

Le montant de la facture est payable à 30 jours net

Récapitulatif TVA	N°	Taux	Montant CHF excl.	TVA CHF	Montant CHF incl.
		0.00	30.00	0.00	30.00
Total			30.00	0.00	30.00



Récépissé

Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00042 36000 03703 91005

Payable par
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Section paiement



Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Référence
00 01000 00042 36000 03706 91005

Payable par
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 30.00

Monnaie Montant
CHF 30.00

Point de dépôt



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bourse communale | 1660 Château-d'Oex | T. 026 924 22 10

bourse@chateaudoex-admin.ch
www.chateaudoex-admin.ch
CCP 10-683-0
IBAN CH93 0900 0000 1000 0683 0

Page 1 de 1

12- Exemple 2

Facture n° 465
N° client 2
Facturé le 05.08.2023
Echéance le 04.09.2023
Année 2023

Madame et Monsieur
Nicole et Robert Chanceux
Route des Exemples 48
1660 Les Moulins

Désignation	Durée	Base	Taux	Montant CHF excl.	Taux TVA	Montant CHF incl.
Permis de construire n° 1895.						
Permis de construire n° 1895 pour la transformation du chalet d'habitation. Route des Exemples 48, 1660 Les Moulins						
Taxe réglementaire + frais spéciaux				1'019.00		1'019.00
Droit de recours : dans les 30 jours dès la date de notification, par acte écrit et motivé, adressé à : Commission de recours en matière fiscale, p.a. Greffe municipal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex						
Total facture						1'019.00

Le montant de la facture est payable à 30 jours net

Récapitulatif TVA	N°	Taux	Montant CHF excl.	TVA CHF	Montant CHF incl.
		0.00	1'019.00	0.00	1'019.00
Total			1'019.00	0.00	1'019.00

Récapissé

Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00018 53000 03531 21006
Payable par
Nicole et Robert Chanceux
Route des Exmples 48
1660 Les Moulins

Section paiement



Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00018 53000 03531 21006
Payable par
Nicole et Robert Chanceux
Route des Exemples 48
1660 Les Moulins

Monnaie Montant
CHF 1 019.00

Monnaie Montant
CHF 1 019.00

Point de dépôt

Mirella Fleurs

Commune de Château-d'Oex
Grand'rue 67
1660 Château-d'Oex

Facture N° 1872 / 1039

Château-d'Oex, le 22 août 2023

Date de prestation 31.07.2023

Désignation	Unité	Nombre	Prix TTC	Total
Bouquet	pce	4	50.00	200.00

Total TTC	200.00	TVA 2.5 %	4.88	Total facturé CHF	200.00
		TVA totale (incluse)	4.88		

Avec nos remerciements.

Paiement net à 30 jours

NOUVEAU bulletin de versement, pour payer à la Poste, la Banque, E-Banking

Récépissé

Compte / Payable à

Référence
98 43437 00018 72000 00001 03901

Payable par
Commune de Château-d'Oex
Grand'rue 67
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 200.00

Section de paiement

Compte / Payable à
Mirella Fleurs

Référence
98 43437 00018 72000 00001 03901

Informations supplémentaires
//S1/10/1872/11/221022/20/1039/30/358103280/31
/221014221022/32/2.5/40/0:30

Payable par
Commune de Château-d'Oex
Grand'rue 67
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 200.00

Point de dépôt

société des employés de commerce

dynamiser l'économie. pour moi.

Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
Case postale 189
1660 Château-d'Oex

Kaufmännischer Verband Schweiz
Reitergasse 9
Postfach
CH-8027 Zürich

Telefon +41 44 283 45 45
info@kfmv.ch
kfmv.ch

Facture X921478
Zurich, 18 août 2023

Page: 1 / 2

Date de la commande	N° de client / Votre référence	Envoi	Notre référence		
18.08.2023	766200 Ordre No. 123641	Post Economy Inland	Webshop		
livré / facturé	Article	Numéro de l'article	Prix de vente, TVA incluse	Prix de vente, hors TVA	Total S
1/1	Brochure: L'apprentissage de commerce: De A à Z (digital) – début d'apprentissage dès 2023	80000128	20.00	19.51	20.00 1
				Total, TVA incluse	20.00
Paiement dans les 30 jours suivant la date de facturation; les séminaires/événements doivent être payés à l'avance.				Total CHF	20.00
Taux de TVA	inclus	Impôt	exclu		
S1 - 2.5% TVA	20.00	0.49	19.51		



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bourse communale | 1660 Château-d'Oex | T. 026 924 22 10

bourse@chateaudoex-admin.ch
www.chateaudoex-admin.ch
CCP 10-683-0
IBAN CH93 0900 0000 1000 0683 0

Page 1 de 2

12. Exemple 5

Facture n° 565
N° client 2
Facturé le 01.08.2023
Echéance le 31.12.2023
Période 01.01.2023 - 31.12.2023

Chanceux Nicole et Robert
Route des Exemples 48
1660 Les Moulins

Désignation	Durée	Base	Taux	Montant CHF excl.	Taux TVA	Montant CHF incl.
-------------	-------	------	------	-------------------	----------	-------------------

Objet:

Bien foncier, PARCELLE AUX MOULINS, Route des Exemples 48 N° de cadastre: RF/0062, 1660 Les Moulins

Taxe voirie						
Propriétaire: Chanceux Nicole et Robert (Part 1/1)		2 fr. 155.00		287.84	7.70	310.00
Impôt foncier						
Impôt foncier		207'000 Fr.	1.50 ‰	310.50		310.50
Taxe épuration des eaux						
Propriétaire: Chanceux Nicole et Robert (Part 1/1)		13 EHA	fr. 70.00	844.94	7.70	910.00
Total objet						1'530.50

Droit de recours : dans les 30 jours dès la date de notification, par acte écrit et motivé, adressé à : Commission de recours en matière fiscale, p.a. Greffe municipal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Total facture 1530.50

Le montant de la facture est payable à net au 31.12

Récépissé

Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00018 53000 03372 61005
Payable par
Chanceux Nicole et Robert
Route des Communailles 11
1660 Les Moulins

Section paiement



Compte / Payable à
CH44 3000 0001 1000 0683 0
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00018 53000 03372 61005
Payable par
Chanceux Nicolet et Robert
Route des Exemples 48
1660 Les Moulins

Monnaie Montant
CHF 1530.50

Monnaie Montant
CHF 1530.50

Point de dépôt

Commune de Château-d'Oex
Case Postale 189
1660 Château-d'Oex

Lonay, le 31 mars 2023

Facture 2543691

Votre numéro de client: 19054
Conditions de paiement: 30 jours net
Date d'échéance: 30 avril 2023

Pos.description	quantité par / unité	Prix	Total Fr.
-----------------	-------------------------	------	-----------

Adresse d'empl.: 19054, Commune de Château-d'Oex, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Type de contrat	Location & Service	Notre no d'ordre	193674
Modèle	IMC3000A	Numéro de série	3109RB31517
001 FIX RENT		3	124.00
Location			372.00

Intervalle de facturation: 1 janvier 2023 - 31 mars 2023

Adresse d'empl.: 19054, Commune de Château-d'Oex, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Type de contrat	Location & Service	Notre no d'ordre	193675
Modèle	IMC2000	Numéro de série	3089RB14042
002 FIX RENT		3	78.00
Location			234.00

Intervalle de facturation: 1 janvier 2023 - 31 mars 2023

report 606.00

Faigle SA
Route de Denges 36
1027 Lonay
t +41 21 811 44 44
f +41 21 811 44 99

Faigle AG
Thurgauerstrasse 76
8050 Zürich
t +41 44 308 43 43
f +41 44 308 43 99

info@faigle.ch
faigle.ch/fr

Facture 2543691 pour Commune de Château-d'Oex, 1660 Château-d'Oex

Pos.description	quantité par / unité	Prix	Total Fr.
report			606.00
Adresse d'empl.: 19054, Commune de Château-d'Oex, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex			
Type de contrat	Location & Service	Notre no d'ordre	199635
Modèle	IMC5500A	Numéro de série	3139MA30225
003 FIX RENT Location	3	199.00	597.00
Intervalle de facturation: 1 janvier 2023 - 31 mars 2023			
Total sans TVA			1'203.00
7.70% TVA sur Fr. 1'203.00			92.63
Arrondi			0.02
Total TVA incl.			1'295.65

Faigle SA
Route de Denges 36
1027 Lonay
t +41 21 811 44 44
f +41 21 811 44 99

Faigle AG
Thurgauerstrasse 76
8050 Zürich
t +41 44 308 43 43
f +41 44 308 43 99

info@faigle.ch
faigle.ch/fr

A détacher avant le versement

Récépissé

Compte / Payable à

Faigle AG
Thurgauerstrasse 76
CH-8050 Zürich

Référence

25 35090 00000 01905 40254 36914

Payable par

Commune de Château-d'Oex
Grand-Rue 67
CH-1660 Château-d'Oex

Monnaie	Montant
CHF	1 295.65



Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	1 295.65

Compte / Payable à

Faigle AG
Thurgauerstrasse 76
CH-8050 Zürich

Référence

25 35090 00000 01905 40254 36914

Payable par

Commune de Château-d'Oex
Grand-Rue 67
CH-1660 Château-d'Oex

Point de dépôt



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

Administration fédérale des contributions AFC

12- Exemple 7

page 1/3

Commune de Château-d'Oex

Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Adresse
Internet

Eigerstrasse 65, 3003 Berne
www.estv.admin.ch/rertv

Berne, le 18 mars 2023

Votre contribution radio-télévision

En qualité d'organe de perception de la redevance de radio-télévision auprès des entreprises, nous vous remettons la facture¹ pour la période en cours. Grâce à votre contribution, vous rendez possible l'accès à une offre variée de programmes en allemand, en français, en italien, ainsi qu'en romanche.

Redevances des entreprises	Cat.	Valeur	Redevance en francs
Redevance des entreprises 2023	04	17.05.2023	460.00

Payable jusqu'au: 17.05.2023

Un retard de paiement peut engendrer un intérêt moratoire³.

De plus amples informations en relation avec les catégories de la redevance figurent au verso.

¹ Art. 70a LRTV

² Chiffre d'affaires selon décompte ou détermination du montant d'impôt provisoirement dû (art. 70a LRTV)

³ Art. 70b al. 1 LRTV

RTVG-0001 / V 1.3.2

Récépissé

Compte / Payable à

Administration fédérale des contributions
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Référence
97 50032 02381 83355 20047 96004

Payable par
Commune de Château-d'Oex

Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 460.00

Section paiement



Monnaie Montant
CHF 460.00

Compte / Payable à

Administration fédérale des contributions
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Référence
97 50032 02381 83355 20047 96004

Informations supplémentaires

Payable par
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Point de dépôt

Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Art. 67b Montant de la redevance
(art. 68a al. 1 et art. 70 LRTV)

¹ Le chiffre d'affaires minimum pour l'assujettissement d'une entreprise à la redevance s'élève à 500 000 francs.

² La redevance annuelle d'une entreprise s'élève par tranche de chiffre d'affaires à :

	Chiffre d'affaires en francs	Redevance en francs
a. Tranche 1	de 500 000 à 749 999	160
b. Tranche 2	de 750 000 à 1 199 999	235
c. Tranche 3	de 1 200 000 à 1 699 999	325
d. Tranche 4	de 1 700 000 à 2 499 999	460
e. Tranche 5	de 2 500 000 à 3 599 999	645
f. Tranche 6	de 3 600 000 à 5 099 999	905
g. Tranche 7	de 5 100 000 à 7 299 999	1 270
h. Tranche 8	de 7 300 000 à 10 399 999	1 785
i. Tranche 9	de 10 400 000 à 14 999 999	2 505
j. Tranche 10	de 15 000 000 à 22 999 999	3 315
k. Tranche 11	de 23 000 000 à 32 999 999	4 935
l. Tranche 12	de 33 000 000 à 49 999 999	6 925
m. Tranche 13	de 50 000 000 à 89 999 999	9 725
n. Tranche 14	de 90 000 000 à 179 999 999	13 665
o. Tranche 15	de 180 000 000 à 399 999 999	19 170
p. Tranche 16	de 400 000 000 à 699 999 999	26 915
q. Tranche 17	de 700 000 000 à 999 999 999	37 790
r. Tranche 18	1 000 000 000 et plus	49 925



Redevance des entreprises pour la radio-TV

Assujettissement et dispositions tarifaires

Sont soumises à la redevance toutes les entreprises ayant leur siège, domicile ou un établissement stable en Suisse, inscrites au registre des assujettis TVA et qui réalisent un chiffre d'affaires annuel total à l'échelle mondiale d'au moins 500 000 francs. Sont, par contre libérées de la redevance les entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale inférieur à 500 000 francs. La catégorie tarifaire est déterminée d'après le chiffre d'affaires de l'année précédente.

Aucune redevance n'est due l'année de l'inscription au registre des assujettis TVA. En revanche, la redevance est due en totalité lors de la dernière année d'inscription au registre des assujettis TVA indépendamment de la date de radiation dans ce registre.

L'Administration fédérale des contributions (AFC) est l'organe compétent pour la perception de la redevance des entreprises.

Catégories tarifaires

La redevance des entreprises pour la radio-TV prévoit 18 catégories tarifaires. La redevance s'élève à 160 francs pour les entreprises se situant dans la tranche tarifaire 1 et à 49 925 francs pour les entreprises se situant dans la tranche tarifaire 18. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet www.estv.admin.ch/RTV.

Taxe sur la valeur ajoutée

La redevance n'étant pas soumise à la TVA, aucune déduction de l'impôt préalable n'est possible.

Remboursement de la redevance

Les entreprises qui, durant la période de calcul (année précédente), ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à un million de francs et qui, selon les comptes bouclés de la période de redevance, enregistrent un bénéfice inférieur à dix fois la catégorie tarifaire attribuée ou une perte, ont la possibilité de se faire rembourser la redevance payée. Les demandes peuvent être déposées de préférence via ePortal. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet www.estv.admin.ch/RTV.

Facilités de paiement

En cas de difficultés de paiement, il est possible de régler la facture en plusieurs fois : www.estv.admin.ch/plan-paiement.

Décompte électronique

Via ePortal, vous recevez la facture par voie électronique et pouvez utiliser d'autres services. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet www.estv.admin.ch.



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bourse communale | 1660 Château-d'Oex | T. 026 924 22 10

bourse@chateaudoex-admin.ch
www.chateaudoex-admin.ch
CCP 10-683-0
IBAN CH93 0900 0000 1000 0683 0

Facture n° 35000
N° client 355
Facturé le 28.03.2023
Echéance le 27.04.2023
Année 2023

Monsieur
Pierre Dupont
Route des Stands 8
1660 La Lécherette

Désignation	Durée	Base	Taux	Montant CHF excl.	Taux TVA	Montant CHF incl.
Taxe de séjour location 2023						
Le Vieux Chalet, 1660 la Lécherette				40.00		40.00

Droit de recours : dans les 30 jours dès la date de notification, par acte écrit et motivé, adressé à : Commission de recours en matière fiscale, p.a. Greffe municipal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Total facture 40.00
Le montant de la facture est payable à 30 jours net

Récapitulatif TVA	N°	Taux	Montant CHF excl.	TVA CHF	Montant CHF incl.
Total		0.00	40.00	0.00	40.00

Récapitulé

Compte / Payable à

Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Référence
00 00000 00042 70000 00000 71009

Payable par
Pierre Dupont
Route des Stands 8 1660 La
Lécherette

Monnaie Montant
CHF 40.00

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à
Commune de Château-d'Oex Grand
Rue 67
1660 Château-d'Oex

Référence
00 00000 00042 70000 00000 71009

Payable par
Pierre Dupont
Route des Stands 8 1660 La
Lécherette

Monnaie Montant
CHF 40.00



**Service des automobiles
et de la navigation**
Finances
Av. du Grey 110
1014 Lausanne
Tél.: +41 (0)21 316 82 10
Sélection 23
san.tax@vd.ch

27 FEV. 2023

12. Exemple 9
page 1/2



Poste CH SA

P.P. CH - 1014
Lausanne

Page 1

Facture
NIP
Payable sans réduction jusqu'au

17-23
00.001.469.377
31.03.2023

Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
Case postale 97
1660 Château-d'Oex



SAN260568 006247 1/1 7155

Lausanne, le 20 février 2023

	Montant de la facture	Avoir
VD 62 165 Trafic poids lourds 01.01.2023 - 31.12.2023 Multicar M31H, 5400 kg	594.00	
Total CHF	594.00	0.00

Récépissé

Compte / Payable à

Etat de Vaud Département des finances
SAGEFI
SAN - Service Automobile et navig.
1014 Lausanne Adm cant

Référence
10 00014 69377 20230 01720 02236

Payable par
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 594.00

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF 594.00

Compte / Payable à

Etat de Vaud Département des finances SAGEFI
SAN - Service Automobile et navig.
1014 Lausanne Adm cant

Référence
10 00014 69377 20230 01720 02236

Payable par
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Le Service des automobiles et de la navigation est compétent pour percevoir les taxes sur les véhicules automobiles et les bateaux ainsi que les émoluments en lien avec l'admission à la circulation routière.

DECISION DE TAXATION

Conformément à la loi du 1er novembre 2005 sur la taxe des véhicules automobiles et des bateaux (LTVB ; BLV 741.11)

et au règlement du 21 novembre 2005 fixant la taxe des véhicules automobiles et des bateaux (RTVB ; BLV 741.11.1),

Il est perçu une taxe pour tout véhicule automobile et bateau ainsi que remorques de véhicules automobiles immatriculés dans le canton, à l'exception des bateaux mentionnés à l'article 16, alinéa 2 de l'ordonnance du Conseil fédéral sur la navigation intérieure du 8 novembre 1978.

La taxe est due par le détenteur du véhicule dès la délivrance des plaques de contrôles jusqu'à leur restitution. Elle est payable en une seule fois.

Le Conseil d'Etat arrête le barème fixant le montant de la taxe pour chaque genre de véhicule.

Lorsque deux véhicules du même genre sont immatriculés en plaques interchangeables, la taxe est perçue en totalité sur le véhicule étant soumis à la taxe la plus élevée, celle du second véhicule étant réduite de 80%.

Voie et délai de recours :

Les décisions fixant la taxe des véhicules peuvent faire l'objet d'un recours de droit administratif auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne dans un délai de 30 jours conformément aux articles 92es de la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative (LPA-VD ; BLV 173.36).

Les décisions du service sont assimilées à un jugement exécutoire selon l'art. 80 de la loi fédérale du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP ; RS 281.1).

EMOLUMENTS

Conformément au règlement du 16 novembre 2016 sur les émoluments perçus par le Service des automobiles et de la navigation (RE-SAN ; BLV 741.16.1),

Les émoluments sont calculés selon le principe de la couverture des frais et de l'équivalence. Ils sont en francs suisses.

Un émolument administratif est la contrepartie financière due par l'administré qui a recours à un service public, que l'activité de ce dernier ait été déployée d'office ou que l'administré l'ait sollicitée. Il est dû dès que l'activité administrative s'est déroulée ou que la prestation publique est requise ou a été fournie.

Le non-paiement d'une facture peut entraîner des émoluments de rappels et une réquisition de poursuite.

Le non-paiement de la taxe sur les véhicules ou des émoluments liés à un véhicule, remorque ou bateau peut entraîner un retrait du permis de circulation et des plaques de contrôle.



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bourse communale | 1660 Château-d'Oex | T. 026 924 22 10

12 - Exemple 10

bourse@chateaudoex-admin.ch
www.chateaudoex-admin.ch
CCP 10-683-0
IBAN CH93 0900 0000 1000 0683 0

Page 1 de 1

Facture n° 1000
N° client 1
Facturé le 07.04.2023
Echéance le 07.05.2023
Année 2023

Monsieur
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Désignation	Durée	Base	Taux	Montant CHF excl.	Taux TVA	Montant CHF incl.
Ordonnance pénale (Dossier N° 10404)						
Amende				60.00		60.00
Frais de procédure				50.00		50.00

Droit de recours : dans les 30 jours dès la date de notification, par acte écrit et motivé, adressé à : Commission de recours en matière fiscale, p.a. Greffe municipal, Grand Rue 67, 1660 Château-d'Oex

Total facture 110.00

Le montant de la facture est payable à 30 jours net

Récapitulatif TVA	N°	Taux	Montant CHF excl.	TVA CHF	Montant CHF incl.
		0.00	110.00	0.00	110.00
Total			110.00	0.00	110.00



Récépissé

Compte / Payable à
Commune de Château-d'Oex
Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex
Référence
00 00000 00036 89000 03222 00007
Payable par
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Section paiement



Compte / Payable à
Commune de Château-d'Oex

Grand Rue 67
1660 Château-d'Oex

Référence
00 00000 00036 89000 03222 00007

Payable par
Jean-Claude Dupont
Route de l'Exemple 9
1660 Château-d'Oex

Monnaie Montant
CHF 110.00

Monnaie Montant
CHF 110.00

Point de dépôt